

Coronavirus

Priorité au principe de précaution

La Secrétaire Générale des Ministères économique et financiers a tenu une réunion avec l'ensemble des fédérations syndicales, le vendredi 28 février 2020, donc en amont du Conseil des ministres de samedi où de nouvelles mesures ont été prises.

Les recommandations élémentaires ont été rappelées.

Depuis d'autres mesures plus restrictives ont été prises (éviter de serrer les mains, les bises, limitation des rassemblements dans des lieux confinés...). Pour rappel, les masques de protection ne seront plus délivrés qu'aux malades recensés.

Toute personne revenant d'une zone impactée par l'épidémie devait se faire connaître auprès de sa hiérarchie, dès son retour de séjour.

Tout agent pensant avoir les symptômes doit dans un premier temps :

- Contacter le Samu Centre 15 en faisant état des symptômes et d'un séjour récent,
- Eviter tout contact avec son entourage et porter un masque chirurgical,
- Ne pas aller chez son médecin traitant, ni aux urgences, pour éviter toute contamination.

En cas de symptômes supposés, l'agent concerné doit le signaler à hiérarchie, et rester chez lui pendant 14 jours. Le médecin de prévention, qui est compétent dans tous les cas, sera informé.

Pendant la durée de l'épidémie, les agents habituellement en télétravail pourront l'être, à titre exceptionnel, durant toute la période. Ceux qui ne le sont pas, s'ils disposent des matériels adéquats, pourront être autorisés à télétravailler à leur domicile.

Si d'autres personnes vivant au foyer de l'agent sont confinés (enfants, conjoints...), le télétravail ou les autorisations spéciales d'absences seront accordées dans les mêmes conditions.

Une rubrique spéciale a été mise en place sur Alizé, en plus du numéro vert mis en place par le gouvernement. (0 800 130 000) et du site <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>.

Pour **FO Finances**, un suivi attentif des collègues les plus en contact avec le public est un impératif.

La Secrétaire Générale a indiqué que des réunions hebdomadaires d'informations pourraient se tenir avec les Fédérations syndicales dans les prochains jours.

Au vu de l'évolution rapide de l'épidémie, cela nous paraît peu en phase avec la réactivité nécessaire et donc peu efficace. Une information en temps réel par la messagerie serait plus opportune.

Pour **FO Finances** l'urgence est de mettre en place les mesures annoncées par les experts scientifiques, relayées par le gouvernement, dans les plus brefs délais et de donner priorité au principe de précaution.